



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évaluations CP : constater et après ?

À cette rentrée, le ministère a fait le choix de renouer avec des évaluations nationales standardisées. Le protocole proposé, élaboré sans concertation, suscite de la perplexité et des interrogations chez les enseignants.

Si une des fonctions de l'évaluation est d'être un outil permettant aux enseignants d'adapter les réponses pédagogiques pour aider les élèves à progresser, y compris en maternelle avec le carnet de suivi des apprentissages, la finalité des évaluations présentées ici est ambiguë. En quoi peuvent-elles aider les élèves et leurs enseignants ? Serviront-elles à classer les écoles ?

Placées durant le premier mois du cours préparatoire, ces évaluations risquent fort d'aboutir à un jugement hâtif sur les élèves et d'être fortement anxiogènes pour eux et leurs parents. De même elles risquent d'exercer une forte pression sur l'école maternelle.

En lecture, les évaluations présentées sont centrées sur la correspondance entre la lettre et le son (la grapho-phonologie), alors que les résultats aux évaluations internationales montrent une baisse significative des performances des élèves français dans les tâches les plus complexes, comme la compréhension des textes et leur interprétation.

En proposant d'évaluer le déchiffrage et le repérage de lettres ou de syllabes, le ministère réduit la lecture au simple décodage et peut enfermer les enseignants dans des pratiques tournées vers cette seule approche, tournant le dos aux objectifs d'égalité devant l'entrée dans la culture écrite.

De plus, le repérage des difficultés de certains élèves pour réussir l'apprentissage de la lecture n'est pas ce qui pose problème aux enseignants. Ce sont bien les solutions pour les surmonter qui manquent et sur ce point le ministère n'apporte aucune réponse.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande au ministère que ces évaluations soient à disposition des équipes, que les enseignants puissent les adapter au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile. C'est la condition pour qu'elles deviennent ainsi un outil pour les enseignants de l'école au service des apprentissages.

Pour s'attaquer aux inégalités scolaires, il faut investir dans l'école, en développant notamment la formation des enseignants et en augmentant les postes d'enseignants spécialisés. Sans quoi, ces évaluations ne seront qu'un constat, d'aucune aide pour les enseignants et leurs élèves.

Paris, le 1^{er} septembre 2017